

MOURIR A MADRID

Les 11 septembre 2001 et 11 mars 2004 auront éclaboussé le début du XXIème siècle de deux monstrueuses taches de sang. Les incertitudes initiales quant à l'identité des terroristes et leurs motivations exactes illustrent bien l'absence totale de justification politique—si tant est que le terrorisme puisse en avoir—des attentats de Madrid. Les lieux visés n'étaient pas un objectif militaire ou policier, ni un symbole politique. Les victimes n'étaient, à aucun titre, les adversaires de leurs assassins. C'est le hasard, et lui seul, qui a décidé qu'un tel mourrait, parce qu'il s'était installé dans le train près de l'endroit où était déposée un sac bourré d'explosif et de mitraille, alors qu'un autre survivrait, blessé ou indemne, parce qu'il s'était assis quelques compartiments plus loin. L'unique objectif des assassins a été d'attirer l'attention sur eux en faisant du chiffre, en battant un record pour s'inscrire dans le Guinness book de l'horreur, en faisant pire encore qu'au World Trade Center. Ils ont failli y parvenir : seul le léger retard, imprévu, de l'un des deux trains a évité que le plafond de la gare d'Atocha, bondée à cette heure de pointe, ne s'effondre. On aurait alors compté les morts non plus par centaines, mais par milliers.

Les morts. C'est gens là n'étaient pas les combattants d'une guerre dans laquelle ils n'étaient pour rien, qu'ils ne connaissaient qu'à peine, voire pas du tout, qu'ils ne comprenaient probablement pas, qu'ils désapprouvaient peut être. Mais l'explosion a tranché net le fil de leurs existences, parfois bien courtes—il y avait beaucoup de jeunes qui se rendaient au lycée ou à la fac—de leurs projets, de leurs espoirs. Ces morts brutales, inattendues, injustes, laissent des familles brisées, désespérées, et quelque fois sans ressources, toute une ville, tout un peuple, désemparé, traumatisé. La trace du sang sur les quais des gares madrilènes mettra très longtemps à s'effacer.

Dans le monde entier, tous les médias, qu'ils soient d'information ou d'opinion; se sont largement fait l'écho de ces tragiques événements, et de leur condamnation.

Pourquoi, alors, en reparler plus de deux mois plus tard, dans le journal de la Municipalité de Villefranche de Conflent ?

Tout d'abord parce qu'un événement de cette gravité et de cette dimension symbolique touche chacun d'entre nous, qu'il ait ou non une origine ou une parenté espagnole (ce qu'est, au demeurant, le cas de beaucoup de villefrancois). Ensuite parce qu'il importe d'éviter que l'oubli, facilité par l'annonce, depuis, d'autres événements tragiques, ne fasse trop vite son œuvre, banalisant la monstruosité, la ramenant au rang d'anecdote. Enfin parce qu'il y a une leçon universelle et éternelle à en retenir : il faut savoir lutter, ici et maintenant, contre la haine, l'exclusion, le rejet et la détestation de l'autre sous toutes leurs formes. Il est trop facile de s'installer confortablement en spectateur de la lutte planétaire entre des états et les réseaux terroristes internationaux. Le combat commence ici même et se poursuit chaque jour. Ses armes sont l'écoute des autres, l'attention à leurs préoccupations et leurs différences, la clarté dans l'explication des choix et attitudes, la main tendue à ceux qui la sollicitent et la solidarité quand elle est nécessaire. Refuser la haine, contribuer à une société plus juste et plus fraternelle est une cause qui nous concerne tous, ici et maintenant.

TRI SELECTIF : DE QUOI FAIRE DE GRANDES ECONOMIES

Pendant des siècles, et jusqu'à une époque très récente, l'évacuation des déchets ménagers n'a rien coûté : pour tous les villages situés sur ses rives, la Têt a constitué un exutoire naturel, commode et gratuit, et ses affluents ont joué le même rôle dans leurs vallées respectives. Mais, alors, la quantité de déchets produits par chaque famille était infiniment plus modeste qu'aujourd'hui, et il s'agissait pour l'essentiel de matières organiques, et donc bio-dégradables à cours terme. Depuis seulement quelques décennies, la prolifération des emballages a multiplié le volume des déchets, et leur réalisation en matière synthétique leur assure une longévité multiséculaire.

Des lois, sans cesse plus contraignantes, ont donc été adoptées pour réguler cette situation, éviter que les décharges sauvages n'attristent et n'empuantissent les abords de nos villages, les résidus de plastique et autre polystyrène ne comblent nos rivières, et les sacs de supermarché ne polluent la Méditerranée. Le combat n'est certes pas gagné, mais il faut y participer avec ardeur, chacun à son poste : la qualité de l'univers que nous léguons aux générations à venir en dépend.

Mais ce combat a aussi des effets immédiats sur le portefeuille de chacun d'entre nous : les lois évoquées plus haut réglementent non seulement le ramassage des ordures ménagères, mais aussi leur traitement. Désormais, il n'est plus autorisé d'enfouir les déchets à la Bastide d'Olette ni au col de la Dona, mais il faut les conduire à Calce pour qu'elles y soient incinérées, ce qui coûte beaucoup plus cher. Il n'y a pas le choix : c'est la loi. Pour l'année 2004, le SIVOM du Conflent, réuni le 27/02/2004, a évalué la facture du ramassage et des traitements des ordures ménagères à environ 26 000 euros, soit environ 170 000 francs, pour la commune de Villefranche. Rapporté au budget total de celle-ci, cela représente un poids considérable, qui n'est pris en charge par aucune subvention. Certes, la mise en place de la Communauté de Communes va « fondre » le budget particulier de chaque commune dans un ensemble commun, mais l'addition qui en découle ne change rien au problème.

Il importe donc dans l'intérêt général de la commune aussi bien que celui, particulier, de chaque contribuable, de rechercher toutes les économies possibles, en garantissant la qualité du service public et la salubrité (inutile d'essayer de recommencer à balancer, en douce, ses sacs poubelles dans la Têt et en assurant l'équité entre l'ensemble des intéressés. Pour cela, la municipalité :

- va faire retirer les grands conteneurs à ordures déposés Porte de France, Porte d'Espagne et le long de la RN 116. Le constat a en effet été établi que ces conteneurs ne servent que faiblement aux touristes—lesquels se contentent, pour les restes de leurs pique-nique, leurs paquets de cigarettes vides et leurs kleenex, de corbeilles de faible volume—mais beaucoup plus véhicules de passage sur la RN116 dont les conducteurs apprécient cet emplacement commode pour se débarrasser de leurs détritrus. L'observation des comportements des uns et des autres permettra de mieux cerner les besoins effectifs, et d'adapter les réceptacles selon les lieux et les fréquentations. Mais il n'est plus question que les Villefrancois facilitent le dépôt chez eux de déchets qui ne les concernent pas, et en paient l'élimination!
- invite les villefrancois à utiliser effectivement les conteneurs jaunes (emballages) et verts (verres). Pour cela :
 - elle leur redonne ci-joint le tableau de tri des déchets, en les invitant à le coller sur la porte de leur réfrigérateur

UN POISSONNIER AMBULANT A VILLEFRANCHE

A compter du 22 mai, Monsieur MAZELLA, poissonnier ambulant, viendra chaque samedi de 8h30 à 9h sur la placette avec son camion frigorifique proposer une palette de poissons et de produits de la mer.

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Le Conseil Général des Pyrénées Orientales a confirmé, dans son dernier bulletin, la volonté de faire une priorité de l'assistance aux projets provenant des 5 plus beaux villages des Pyrénées Orientales (Castelnou, Eus, Evol, Mosset et Villefranche de Conflent). La municipalité qui a été représentée par Madame le Maire et Patrick PARENT, 1er adjoint, au Congrès National des Plus Beaux Villages de France à la Bastide Clairence (Pyrénées Atlantique), constitue le dossier qu'elle déposera à ce titre.

RESULTAT DES ELECTIONS REGIONALES A VILLEFRANCHE DE CONFLÉNT

* 1er TOUR (dimanche 21 mars) :

- inscrits 196	- votants 138	- exprimés 133
- FRONT NATIONAL (Jamet)		4
- LANGUEDOC CATALOGNE 2004 (Lacour)		6
- MNR (Pacal)		1
- LCR/LO (Hermet)		6
- CPNT (Esclopé)		4
- UNION TOUTE (Frèche)		61
- UNION POUR LE LR (Blanc)		38
- LA RELEVÉ (Dufour)		6
- LISTE ECOLOGIQUE ET CITOYENNE (Lepage)		7

* 2ème TOUR (dimanche 28 mars) :

- inscrits 196	- votants 141	- exprimés 133
- FRONT NATIONAL (Jamet)		8
- UNION TOUTE (Frèche)		86
- UNION POUR LE L.R. (Blanc)		39

RESULTAT DES ELECTIONS CANTONALES A VILLEFRANCHE DE CONFLÉNT

* 1er TOUR (dimanche 21 mars) :

- inscrits 196	- votants 138	- exprimés 132
- Raymond SAUNIER		4
- Jean Paul FRANCES		25
- Jérôme PEREZ		5
- Philippe GEHIN		2
- François FERRAND		11
- Michèle BEAUNIEUX		4
- Paul ESTIENNE		11
- Jean François DENIS		43
- Guy CASSOLY		27

* 2ème TOUR (dimanche 28 mars) :

- inscrits 196	- votants 141	- exprimés 133
- Jean Paul FRANCES		49
- Guy CASSOLY		85

INFORMATIONS GENERALES**CREATION D'UNE CRECHE PARENTALE**

Un groupe de parents du Conflent envisage la création d'une crèche parentale, destinée à accueillir les tout petits de Prades et du Conflent. Afin de connaître les besoins en matière d'accueil ils invitent les parents intéressés à les contacter au 06.81.50.54.03

ACCUEILLIR UN ENFANT POUR LES VACANCES

Le Secours Populaire Français (1, rue Courteline, 66000 PERPIGANN) lance un appel aux familles disposées à accueillir, pour un séjour de 3 semaines en juillet ou août, un enfant qui, sans cela, ne connaîtra pas cet été la joie de partir en vacances. Le voyage est pris en charge, ainsi que le suivi tout au long du séjour. Pour tous renseignements, appeler Dominique au 04.68.34.03.75

INFORMATIONS ASSOCIATIVES**ASSEMBLEE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME
DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT / VAL DE ROTJA**

Crée en 1953, l'Office de Tourisme de Villefranche de Conflent, élargi depuis à la vallée de la Rotja, vit ses derniers mois sous sa forme actuelle. La Communauté de Communes du Conflent, entrée en activité le 1er janvier 2004, a, en effet, retenu la compétence « Tourisme », ce qui entraîne l'interdiction pour les municipalités concernées de continuer à financer, les quatre OTSI (dont celui de Villefranche de Conflent) situés sur le territoire de la dite communauté. Pour ne pas se trouver dans la situation tragique qu'a connu, à cet égard, une autre communauté de communes des Pyrénées Orientales (fermeture des OTSI locaux et, en l'absence de toute nouvelle structure appropriée, licenciement du personnel et interruption de toute information et promotion touristique), celle du Conflent étudie la création, dans les meilleurs délais, d'un Office Intercommunal du Tourisme du Conflent, lequel maintiendra, à terme, l'ensemble des activités actuelles des OTSI locaux (dont points d'accueil et d'informations respectifs, et leur personnel), tout en y ajoutant la capacité de concevoir, gérer et optimiser des actions d'envergure, à l'échelle du territoire concerné, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, le Conseil Général, le Parc Naturel Régional, le Pays « Terres Romanes en Pays Catalan », etc.

De ce fait, les jours de l'OTSI de Villefranche de Conflent / Val de Rotja sont donc comptés, et l'exercice 2004 devrait être le dernier. Le transfert des compétences, et du personnel, à l'Office Intercommunal fait actuellement l'objet d'une étude approfondie. La mission de gérer la visite des remparts, (concedée par la municipalité à l'OTSI), devrait être déléguée à une autre structure (la création d'une Société d'Économie Mixte est à l'étude). Ceci implique une répartition du personnel actuel entre l'une et l'autre de ces structures.

Au terme d'un exercice 2003 jugé unanimement morose (avec 10% de perte de fréquentation, l'OTSI de Villefranche de Conflent / Val de Rotja a limité la casse, les statistiques nationales, régionales, départementales, et même celles de Réseau Culturel « Terres Catalanes » évaluant le recul, par rapport à l'exercice 2002, dans une fourchette comprise entre 12 et 15%), l'OTSI a donc prévu un budget d'austérité pour l'exercice 2004, lequel sera donc une période de transition avant la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement, et la dissolution de la structure.

En raison de l'incompatibilité entre leurs mandats de délégués auprès du Conseil de la Communauté de Communes et d'administrateurs de l'OTSI de Villefranche de Conflent / Val de Rotja, le Président Guy DURBET et le secrétaire Patrick PARENT n'ont pas sollicité le renouvellement de leurs mandats respectifs. Le Bureau de l'OTSI, pour ce dernier exercice, se compose donc de Jérôme DURBET (Président), Jean Claude BACO (Trésorier) et Sylvie SALFATI (Secrétaire), tous élus ou réélus à l'unanimité.

FIN DU REDRESSEMENT JUDICIAIRE POUR L'ASSOCIATION CULTURELLE

Par jugement en date du 4 mai 2004, le Tribunal de Grande Instance de Perpignan a mis fin à la procédure de redressement judiciaire dans laquelle l'Association Culturelle de Villefranche de Conflent avait été placée, à sa demande, il y a un an, et a autorisé celle-ci à poursuivre normalement ses activités.

PETIT MEMENTO DU TRI SELECTIF **(à conserver, ou à afficher en cuisine)**

CONTENEUR VERRE **(en vrac)**

- bouteilles, bocaux et pots en verre (rincés, sans leur couvercle ni bouchon, mais avec leurs étiquettes)
- verre à vitre brisé

CONTENEUR **EMBALLAGES/PAPIERS** **(en vrac)**

- bouteilles, flacons et bidons en plastique (rincés, avec leurs bouchons. Merci d'écraser au préalable les bouteilles d'eau)
- cartons (boîte à chaussure, etc.)
- emballages en carton (lessive, sucre, lait, jus de fruit, etc.)
- boîtes à œufs en carton
- journaux et magazines
- boîtes de conserve (rincées)
- boîtes de sirop (rincées)
- bombes aérosols (vidées)
- barquettes en métal (rincées)

POUBELLE HABITUELLE **(en sac)**

- tous déchets organiques
- tous emballages souillés (sauces, jus de viande, etc.)
- ampoules électriques (il y a du métal)
- verres de tables, verres à moutarde, verres d'ornement (contiennent du plomb)
- vaisselle, faïence, porcelaine, céramique
- pots de fleurs en terre
- bouteilles et bidons d'huile (de table, ou de voiture)
- films et sacs plastiques
- pot de yaourt en plastique
- boîtes à œufs en plastique
- barquettes et boîtes à œufs en polystyrène
- emballages en plastique
- pots de fleurs en plastique
- petits éléments de plastique ou papier (bouchons, papiers déchirés etc.)

PETIT MEMENTO DU TRI SELECTIF **(à conserver, ou à afficher en cuisine)**

CONTENEUR VERRE **(en vrac)**

- bouteilles, bocaux et pots en verre (rincés, sans leur couvercle ni bouchon, mais avec leurs étiquettes)
- verre à vitre brisé

CONTENEUR **EMBALLAGES/PAPIERS** **(en vrac)**

- bouteilles, flacons et bidons en plastique (rincés, avec leurs bouchons. Merci d'écraser au préalable les bouteilles d'eau)
- cartons (boîte à chaussure, etc.)
- emballages en carton (lessive, sucre, lait, jus de fruit, etc.)
- boîtes à œufs en carton
- journaux et magazines
- boîtes de conserve (rincées)
- boîtes de sirop (rincées)
- bombes aérosols (vidées)
- barquettes en métal (rincées)

POUBELLE HABITUELLE **(en sac)**

- tous déchets organiques
- tous emballages souillés (sauces, jus de viande, etc.)
- ampoules électriques (il y a du métal)
- verres de tables, verres à moutarde, verres d'ornement (contiennent du plomb)
- vaisselle, faïence, porcelaine, céramique
- pots de fleurs en terre
- bouteilles et bidons d'huile (de table, ou de voiture)
- films et sacs plastiques
- pot de yaourt en plastique
- boîtes à œufs en plastique
- barquettes et boîtes à œufs en polystyrène
- emballages en plastique
- pots de fleurs en plastique
- petits éléments de plastique ou papier (bouchons, papiers déchirés etc.)

